



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Tarn

Albi, le 11 décembre 2017

La Directrice académique des services  
De l'Education Nationale du Tarn

à

Madame et Messieurs les Maires des communes de  
St Sulpice, Lagrave, Labastide de Lévis, Técou,  
Bernac , Cadalen, Castanet

Monsieur Fernandez, Président de l'association des  
Maires du Tarn

**Cabinet**

Réf : MV/EF/2017-11

Dossier suivi par  
Mireille Vincent

Téléphone  
05 67 76 57 70

Fax  
05 67 76 57 54

Mél.

la81-cabinet@ac-toulouse.fr

69, avenue  
Marechal Foch  
81013 ALBI Cedex 9

Madame, Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'évolution de la sectorisation du lycée de Lavaur à la rentrée scolaire 2018/2019 pour les élèves domiciliés dans votre commune, je vous propose de vous rencontrer le jeudi 14 décembre 2017 à 18h30 à la DSDEN-69 avenue Maréchal Foch à Albi.

Cette réunion se déroulera en présence des principaux des collèges de St Sulpice et Gaillac.

Les délais d'organisation de ce temps de rencontre sont particulièrement contraints par la volonté de pouvoir vous apporter les informations avant la publication de l'arrêté de Madame la Rectrice sur la sectorisation du lycée de Lavaur.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, Monsieur le Président l'expression de mes salutations distinguées.

Mireille VINCENT

